

Dynamiques de finance carbone dans la solidarité internationale

Atelier de travail chez Action Contre la Faim
Mardi 10 décembre 2024
14h - 17h30



Table des matières

Participant.e.s.....	2
Introduction.....	2
Rappel des initiatives.....	2
Q&A.....	6
Exercice 1 - Partage de questionnements et d'expériences entre ONG.....	7
Exercice 2 - Pistes pour une démarche collective.....	11
1. L'extension de la philanthropie climatique.....	11
2. Relations avec les bailleurs.....	12
Conclusion.....	12

PARTICIPANT.E.S

Anne-Cécile Ragot	Association la Voûte Nubienne
Frederic Moreau	Oxfam
Guillaume Quelin	Gret
Marie Leroy	CARE France
Jean-Baptiste Poncelet	Fondation GoodPlanet
Nadia Trainar	GERES
Louise Logre	PUI
Olivia Pelegrin	ACF
Shayna Valentine	Fondation GoodPlanet
Aline Hubert	Groupe URD
Sylvia Maeght	Association la Voûte Nubienne
Chloé Orland	ACF
Axelle Schoeb	Planète Urgence
Frédéric Contin	AFD
Solène Renaudin	Entrepreneurs du Monde
Thuy-Anne Stricher	CARE France
Vannina Pomonti	AFD

INTRODUCTION

De plus en plus d'acteurs humanitaires et de développement s'intéressent aux mécanismes de financement de projets qui stockent, évitent ou réduisent des émissions de gaz à effet de serre.

Le mécanisme le plus connu est celui de la « compensation/contribution carbone » qui consiste à contrebalancer ses propres émissions de gaz à effet de serre via l'achat de crédits carbonés sur le marché carbone volontaire. En raison des différentes limites ou contraintes de ce mécanisme, d'autres initiatives se développent, notamment dans le secteur des solidarités internationales.

C'est fort de ce constat, que nous avons décidé de nous réunir l'après-midi du mardi 10 décembre 2024 pour :

- « Recoller les morceaux »
- Discuter de quelques pistes collectives

Des ressources avaient été mises à disposition et un questionnaire avait été envoyé en amont pour mieux sonder les attentes et positionnement des un.e.s et des autres. Les résultats du sondage se trouvent en annexe.

NB : cet atelier n'était pas un exercice de positionnement commun (autour de la compensation carbone notamment) ou un débat éthique autour de ces mécanismes (même si bien sûr, il est possible de partager des considérations éthiques lors de cet atelier)

RAPPEL DES INITIATIVES

Six initiatives de finance carbone ont été présentées brièvement lors de l'atelier. Certaines portaient sur le développement de projets et la vente de crédits carbone (Association la Voûte Nubienne, Entrepreneurs du Monde, Fondation GoodPlanet), sur le développement d'alternatives aux crédits carbone (Planète Urgence), ou sur la compensation carbone volontaire de l'empreinte carbone de sa propre organisation (Groupe URD), éventuellement via un financement pour la réduction de l'empreinte carbone de sa propre chaîne de valeur - mécanisme appelé *insetting* - (Oxfam)

- **Les crédits carbone de l'Association Voûte Nubienne, en cours de certification**

« Dans le cadre d'un financement FFEM/PNUD, nous avons amorcé le processus de certification des crédits carbone associés à la construction et l'usage des maisons Voûte Nubienne. Nous sommes en train d'évaluer

le potentiel carbone d'une maison Voûte Nubienne et commençons des discussions avec des standards en vue de développer une méthodologie de calcul des émissions de CO2 évitées sur-mesure. Par ailleurs, nous réfléchissons à créer une entreprise pour porter ce projet de crédits carbone pour pouvoir mobiliser des investisseurs à impact. Selon nos premières estimations, l'entreprise serait viable économiquement dès l'année 5. »

CONTRIBUTION CLIMAT SOLIDAIRE
LE VOÛTE NUBIENNE

Les crédits carbone Voûte Nubienne

Une solution innovante pour les entreprises qui souhaitent **contribuer à la neutralité carbone**, tout en soutenant **l'adaptation des populations les plus vulnérables** aux changements climatiques.

Afrique de l'Ouest ⊕ **Construction terre** ⊕ **Zéro arbre coupé**
Habitat décent et confort thermique ⊕ **Emplois pour les jeunes**
Développement rural ⊕ **Renforcement des économies locales**

Maison en terre Voûte Nubienne

- **Les crédits carbone d'Entrepreneurs du Monde**

« EdM permet aux familles du Togo, du Burkina Faso et d'Haïti d'avoir accès à des cuisinières à gaz, pour remplacer les traditionnelles cuisinières au bois et au charbon. Cette initiative a de nombreux impacts positifs : réduction des coûts de combustible, diminution des émissions nocives pour les familles et gain de temps considérable pour les femmes et les enfants souvent chargés de la collecte des combustibles et de la cuisine. L'impact est aussi significatif sur la préservation des forêts et les émissions de gaz à effet de serre. Nous avons déjà certifié près de 200 000 crédits carbone via le Gold Standard. »

ENTREPRENEURS DU MONDE

3 projets de Clean Cooking

200 000 crédits carbone certifiés **Gold Standard**

- ✓ Réduire des émissions de gaz à effet de serre
- ✓ Préserver les forêts et la biodiversité qu'elles abritent
- ✓ Améliorer le quotidien des familles : réduction des fumées nocives, économies financières, et gain de temps pour développer des activités génératrices de revenus.

7 Énergie propre et abordable
8 Travail décent et croissance économique
9 Industrie, innovation et infrastructure
13 Réponse climatique
15 Vieilles forêts
17 Partenariats pour l'action

RECO : réduction puis retrait de crédits carbone pour nos émissions résiduelles liées à l'aviation

- **Le choix de l'insetting chez Oxfam**

« Développement d'un fond de financement interne pour réduire notre empreinte. »

FONDS POUR LA TRANSITION VERTE D'OXFAM

CONTEXTE :

Oxfam s'est engagé à réduire l'empreinte environnementale de ses opérations.

L'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement, comme la réduction des émissions de GES nécessite dans certains cas des investissements significatifs. (e.g. solarisation)

Le financement des solutions vertes par les donateurs reste encore timide. Le financement des projets offre peu de marge de manœuvre pour absorber de tels investissements.

CONCEPT :

- Constituer un fonds interne pour financer la transition verte.
- S'éloigner de l'approche de compensation par des achats de crédit carbone.
- Balancer les émissions résiduelles par le soutien au financement de projets internes (insetting).
- Établir un prix interne du carbone assez ambitieux pour financer des projets de qualité avec des possibilités de réduction significatives des émissions.
- Contribuer à une approche de justice climatique en faisant financer par le Nord des projets au Sud.

DÉFIS :

- Passer de l'intérêt à l'action.
- Obtenir une masse critique de financement.
- Concevoir un projet pilote porteur.
- Mesurer les gains environnementaux et possibles co-bénéfices.
- Identifier des sources externes de financement pour bonifier l'enveloppe. (phase 2)

ATELIER FINANCE CARBONE - REH Contact: Frédéric Moreau - Responsable de la durabilité environnementale, Oxfam International - Frederic.moreau@oxfam.org OXFAM

- **Les crédits carbone de la Fondation GoodPlanet**

La Fondation GoodPlanet porte plusieurs projets et activités :

- Energies renouvelables et gestion de déchets (projets d'évitement)
- Accompagnement à la montée en compétence en matière de certification
- Bilan carbone »

La finance carbone chez la Fondation GoodPlanet

Sensibilisation et accompagnement de des entreprises et particuliers

- Sensibilisation du grand public et des organisations aux enjeux environnementaux
- Réalisation de bilan carbone
- Calculateur carbone [GoodPlanet](#)

Action terrain: Mise en œuvre des projets de réduction de GES

- Co-développement des projets carbone avec des co-bénéfices avec les partenaires terrains
- Suivi et certification des projets
- Gestion des stocks et commercialisation des crédits

Les thématiques de nos projets carbone

Biodigesteurs **Cuiseurs solaire** **Déchets**

FONDATION GoodPlanet

- **La compensation carbone volontaire du Groupe URD**


« Compensation carbone pour émissions liées aux vols (mais ne compte pas en tant que réduction). Dépense incluse dans les budgets au moment des montages de projet (budget prévisionnel basé sur le ratio monétaire des vols de l'ADEME - qui pose soucis au passage). Compensation au réel ensuite. Prix de la tonne à 80€/tonne

(donc volontairement haut). Questionnement sémantique en cours sur le mot "compensation" (passer au mot "contribution" ?). Questionnement à venir sur les projets à financer (pour l'instant GERES)

Des idées qui pourraient être étendues à une dynamique collective :

- la ligne budgétaire compensation (ou contribution) dans montage de projets
- le prix élevé de la tonne
- un financement inter-ONG (ONG acheteuses --> ONG vendeuses) selon un mécanisme de confiance (le mécénat climatique de PU ?) qui pourrait ensuite être élargi au secteur privé ».

Compensation depuis 2022



- **systematiser la compensation carbone dans les projets** en ajoutant, lors de chaque montage, une ligne budgétaire « compensation carbone » équivalente à 10 % de la ligne budgétaire des billets d'avion
- **Dépenses aux réelles des émissions**, à la fin de chaque année, sur projet, à 80€/tonne. Achat de crédits au GERES
 - En 2023 : 12,690 tCO2e
 - En 2023-2024 : 56,42 tCO2e

	Unités	Nb unité	Coût unitaire	Total
A. Honoraires				41 510 €
Expert 1	Jour	35,00	700 €	24 500 €
Expert 2	Jour	26,50	600 €	15 900 €
B. Remboursables				3 226 €
Transport national	A/R	1,00	110 €	110 €
Transport international	A/R	1,00	1 000 €	1 000 €
Perdiems	Jour	1,00	2 016 €	2 016 €
Compensation carbone (10% du montant du transport international)			10%	100 €
C. Total				43 626 €
Plafond budget vol 3,3%		2%	Pas de dépassement	

* Afin de compenser l'empreinte carbone de nos vols internationaux, nous appliquons une surcharge de 10% sur le montant total des vols internationaux pour acheter des crédits carbone. Nous pourrions bien sûr justifier ces achats en temps voulu.

• **Le philanthropie climatique de Planète Urgence**

« La philanthropie climatique est un mécanisme financier innovant conçu pour être une alternative ou un outil complémentaire aux crédits carbone, avec pour objectif principal de développer des projets sur le climat et la biodiversité mis au point par des ONGs. C'est l'outil manquant entre les ONGs et les entreprises souhaitant avoir un impact sur le climat en dehors de leur chaîne de valeur, sans acheter de crédits, tout en ayant une preuve d'impact.

Il répond à un double constat :

D'une part, le marché de la finance carbone n'est pas toujours un outil efficace, car entre 40 % et 60 % de la valeur du financement est captée par des intermédiaires (agences de conseil, frais de certification, courtiers, revendeurs de crédits, etc.).

D'autre part, ce mécanisme de financement n'est souvent pas adapté aux projets menés par les ONGs : en 2021, une enquête réalisée avec la CCD auprès de 40 ONG a révélé que pour 72% d'entre elles, la finance carbone ne leur permettait pas de financer leurs projets, et 62% d'entre elles appelaient à la création d'un mécanisme alternatif.

Malgré leur potentiel, les crédits carbone sont un dispositif peu adapté aux enjeux des projets des associations et ONGs de terrain.

En réponse à ces problématiques, Planète Urgence a développé un outil de financement basé sur une méthodologie robuste de quantification des impacts carbone des projets menés par les ONGs sur la séquestration carbone. Ce mécanisme permet d'intégrer le mécénat dans les stratégies climat des entreprises, en tant que contribution hors chaîne de valeur (BVCM), par le financement direct (sans intermédiaire) de projets ayant un impact mesuré et vérifiable sur le climat (en termes d'atténuation mais aussi d'adaptation), la biodiversité et l'humain (impact socio-économique). Cette méthodologie a été testée dans 3 pays : France, Madagascar et Indonésie, financée par des entreprises innovantes et accompagnée par des experts carbone. »

REMETTRE LES ONG AU CŒUR DES STRATÉGIES CLIMATIQUES

72% Des ONG & Fondations
affirment que les financements climatiques actuels ne sont pas adaptés aux besoins des acteurs terrains

Climate Philanthropy Methodology

- Une méthodologie d'estimation de l'impact carbone des projets de reforestation, permettant un suivi sur 10 ans des impacts
- Un outil de financement ciblant spécifiquement les projets portés par des ONG, dans une logique de mécénat plutôt que de marché carbone (pas de possession de crédits)
- La maximisation de l'impact de l'investissement : sans intermédiaires, dans le cadre du mécénat et via une méthodologie plus accessible que les certifications carbone
- Une autre voie de la contribution climatique des entreprises, valorisable dans les cadres de reporting
- Possibilité d'élargir les thématiques si d'autres ONG souhaite développer de nouvelles méthodes de mesure pour des projets climatiques (océan, conservation, méthane, foyers améliorés, etc.)

Les Relecteurs principaux :

- SWEEP
- cirad
- NET ZERO INITIATIVE
- VivForest
- ADEME

- ✓ Un guide présentant le contexte, l'approche méthodologique et le protocole technique de la méthode de mesure
- ✓ Une méthode technique détaillant chaque étape, codéveloppée avec un expert carbone
- ✓ Trois projets pilotes financés : en Indonésie, à Madagascar et en France

Q&A

- Quel est le coût de la certification ?

Le coût est important mais difficile à quantifier. Ça peut aller jusqu'à 50% du montant total du projet mais comme le coût de l'audit est fixe, ça dépend en réalité du nombre de crédits carbone générés par le projet ainsi que du prix carbone.

Le coût important/excessif des intermédiaires est une des raisons principales qui a motivé le développement d'une méthodologie de mécénat climatique. Cette méthode intéresse d'ailleurs beaucoup l'AFD qui envisage, pour compenser ses propres émissions carbone, d'arrêter l'achat de crédits carbone et de passer au mécénat climatique

- Pourquoi un tel coût de certification ?

Avant, le processus de certification était plus simple. A force de scandales, le processus s'est durci pour éviter les « mauvais projets de compensation carbone ». En se complexifiant, le processus est donc aussi devenu plus cher et les ONG subissent cette augmentation de prix.

- Les projets de foyers améliorés ont-ils un impact sur la déforestation ?

Il arrive que les personnes collectent toujours autant de bois et, grâce aux foyers améliorés, ils vendent les surplus générés. En zone urbaine en revanche, les gens achètent du bois mais n'en vendent pas. On peut ainsi agir sur la demande plutôt que sur l'offre.

Les labels, comme le Gold Standard par exemple, prennent en compte la fraction de biomasse non renouvelable (fNRB) qui représente la proportion de biomasse ligneuse récoltée de manière non durable. Ce facteur a été très critiqué dans le passé pour avoir généré un risque de surcrédit. Les valeurs utilisées ont depuis été revues.

- Pourquoi, au Groupe URD, avoir changé de méthode de compensation ?

En 2015, le Groupe URD avait choisi de « compenser informellement » ses émissions des gaz à effet de serre via le financement de la SAS Centrales Villageoises Sud Baronnies (société coopérative pour la production d'énergies renouvelables et les économies d'énergie). Ce choix faisait sens écologiquement et s'ancrait dans une dynamique territoriale que le Groupe URD souhaitait soutenir. Depuis 2022, du fait de la systématisation de la compensation carbone sur les projets (le Groupe URD n'ayant pas de fonds propres), le Groupe URD a choisi d'acheter des crédits carbone labélisés pour que ces dépenses puissent être considérées éligibles par les bailleurs.

EXERCICE 1 - PARTAGE DE QUESTIONNEMENTS ET D'EXPERIENCES ENTRE ONG

Les participant.e.s avaient préalablement été invité.e.s à lister les questions sur lesquelles certain.e.s aimeraient solliciter l'aide du groupe.

Au total, 8 questions ont été proposées :

N°	Questions	Porteur.se
1	Financer la décarbonation de son organisation : Quel dispositif mettre en place dans une optique de financement interne ?	Frédéric - Oxfam
2	Comment mobiliser plus "d'acheteurs de crédits carbone" à un prix juste, particuliers comme entreprises, particulièrement au regard des polémiques récentes - Quelle stratégie de com et marketing ?	Shayna - GoodPlanet
3	Mieux comprendre toutes les étapes de la certification et vérification des crédits carbone : quel est le travail à réaliser et les ressources/compétences à mobiliser pour le porteur de projet ?	Anne-Cécile - Voûte Nubienne
4	Est-il pertinent de créer une entreprise pour générer et vendre ses crédits carbone ?	Anne-Cécile - Voûte Nubienne
5	Qu'est-ce qui est le plus efficace et rentable: investir dans un processus de certification avec un standard reconnu ou dans une démarche marketing pour attirer du mécénat climatique (Philanthopie Climatique, Contribution climat solidaire, Fond pour la transition verte, Dividende climatiques, etc) ?	Sylvia - Voûte Nubienne
6	Quels mécanismes de sauvegarde ('safeguarding') peut-on mettre en place pour limiter les risques sociaux inhérents aux projets de crédits carbone ?	Marie - CARE France
7	Quelle est la place des communautés avec lesquelles nous travaillons dans les marchés carbone ? Comment les accompagner, ou non ?	Chloé - ACF
8	Quelle compatibilité avec les modes de fonctionnement et l'horizon temporel des projets des ONG humanitaires et quels risques pour les porteurs de projet ONG dans la vente de crédit carbone	Olivia - ACF

Les participant.e.s ont choisi de traiter 4 de ces questions, en cherchant, pour chacune d'entre elles à répondre aux sous-questions suivantes :

- Quelle est la question derrière la question ?
- Quels sont les éléments qui me manquent pour répondre la question ?
- Qu'est-ce que je suis en train d'apprendre sur ma question et quelles sont mes prochaines étapes ?

1. Comment mobiliser plus "d'acheteurs de crédits carbone" à un prix juste, particuliers comme entreprises, particulièrement au regard des polémiques récentes - Quelle stratégie de com et marketing ?

Quelle est la question derrière la question ?

- ➔ Comment les polémiques récentes affectent-elles la perception des crédits carbone ?
Les scandales liés au manque de transparence et aux lacunes dans la certification de certains crédits carbone ont suscité des doutes. Des études et articles ont révélé que certains projets

financés par ces crédits, tels que la reforestation ou la conservation, n'atteignent pas toujours les réductions d'émissions promises. Face à ces critiques, certains acteurs, particuliers comme entreprises, se détournent de ce mécanisme, tandis que d'autres deviennent plus exigeants et recherchent des garanties sur l'efficacité réelle des crédits qu'ils acquièrent.

→ Quels messages ou arguments pourraient convaincre acheteurs de crédits carbone de la valeur et de l'impact de ces crédits ?

En tant qu'ONG ou acteur du développement et de solidarité internationale, nous devons jouer un rôle de **garde-fou** contre les dérives potentielles de ce mécanisme. Pour cela, il est essentiel de :

- **Garantir transparence et fiabilité des crédits pour restaurer la confiance** : La certification des projets par des labels plus rigoureux est essentielle pour garantir leur crédibilité. Face aux polémiques récentes sur les crédits carbone, plusieurs labels ont renforcé leurs critères et processus de certification, ce qui explique en partie l'augmentation des coûts associés à ces garanties de qualité.
- **Mettre en avant les co-bénéfices** : en plus de l'impact du projet sur la réduction de carbone, il est crucial de valoriser leur impact global, notamment à travers des co-bénéfices en matière de biodiversité, de développement économique local et d'amélioration des conditions de vie des communautés
- **Avoir une approche globale et cohérente** : Il est essentiel de promouvoir une démarche progressive basée sur le principe "**éviter – réduire – compenser/contribuer**". La priorité doit être donnée à la réduction des émissions à la source, avant de recourir à la contribution carbone comme un levier complémentaire pour atteindre les objectifs climatiques. A la fondation GoodPlanet, ce message d'approche globale est mis en avant auprès des contributeurs grâce à des outils tels qu'un calculateur carbone en ligne, ainsi que des services d'évaluation du bilan carbone et d'accompagnement en RSE, permettant d'adopter une stratégie climat cohérente et responsable.

Quels sont les éléments qui me manquent pour répondre la question ?

- Comment présenter le prix comme "juste".
- Manque de cadre légale/ transparence/ note de positionnement et de plaidoyer sur ce prix juste

2. Qu'est-ce qui est le plus efficace et rentable : investir dans un processus de certification avec un standard reconnu ou dans une démarche marketing pour attirer du mécénat climatique (Philanthopie Climatique, Contribution climat solidaire, Fond pour la transition verte, Dividende climatiques, etc.) ?

Quelle est la question derrière la question ?

→ Pourquoi une certification ?

La certification sert essentiellement à créer de la confiance, à rassurer le client sur la qualité et la véracité du crédit carbone, le protégeant d'un risque d'accusation de greenwashing. Mais le coût de certification peut devenir prohibitif (inflation des coûts sur la durée du projet), pouvant *in fine* entraîner des pertes d'argent pour le porteur de projet.

A contrario, quelle crédibilité aurait un petit porteur de projet qui proposerait un projet n'utilisant aucune certification indépendante reconnue ? Le fait de porter un projet tangible, de qualité, bien documenté, etc. ne suffit pas forcément.

→ Où en est-on des négociations internationales sur l'échange de crédits carbone ?

La COP de Bakou a validé de nouvelles règles pour uniformiser et réguler le marché. Ces conséquences restent peu claires et peu comprises. *A priori*, il y aura deux marchés parallèles, celui encadré par les Nations Unies (Art.6) et l'actuel qui vont continuer à fonctionner en parallèle. Cela n'engendrera pas forcément plus de clarté pour les clients, mais potentiellement un prix plus élevé pour les crédits validés par l'article 6 de l'Accord de Paris.

- Quelle motivation des entreprises ? Veulent-elles juste cocher une case ? Ou ont-elles une vraie volonté de rechercher un impact ?

De fait, des petites PME qui n'ont pas de registre carbone seraient potentiellement plus réceptives et le lien de confiance entre le porteur de projet et le client se baserait plus sur la proximité que le porteur de projet aura su créer avec le client. Mais sans comptabilité carbone, la justification d'investir dans un projet carbone est moins perçue comme une nécessité. Il s'agit bien plus de mécénat climatique au sens large, que de projet carbone. Leur capacité et leur besoin d'investir dans le climat sont moindres par rapport aux grandes entreprises, donc besoin d'un effort de mobilisation d'un grand nombre de PME et multiplicité des interlocuteurs quand une seule grande entreprise a la capacité d'acheter tout le lot de crédits carbone.

- Arrivera-t-on à sortir de la logique de compensation pure "1 tonne évitée" pour "1 tonne émise" ? La rentabilité des projets de carbone dépend largement du prix d'achat du crédit. Or les entreprises sont dans un processus d'achat où il leur est difficile de justifier le choix de la qualité pour un prix plus élevé dans le cadre de leur politique d'achat responsable (cas de l'AFD qui doit par exemple se débrouiller pour compenser les émissions de l'agence avec un budget alloué fixe) La philanthropie climatique dans la durée comme alternative est la solution envisagée par l'AFD pour sortir de cette impasse. Idéalement, il faudrait que les entreprises s'engagent plutôt sur un % de leur chiffre d'affaires consacré à la philanthropie climatique dans le cadre de convention pluriannuelle...

Quels sont les éléments qui me manquent pour répondre la question ?

- Que va demander la CSRD dans les années à venir ? Interrogation pour tout le monde.

Quelle est la question derrière la question ?

Pour qui ? La réponse diffère selon le point de vue, selon qu'on soit "vendeur" ou "client".

3. Quelle compatibilité avec les modes de fonctionnement et l'horizon temporel des projets des ONG humanitaires et quels risques pour les porteurs de projet ONG dans la vente de crédit carbone ?

Quelle est la question derrière la question ?

- Il y a des interrogations quant à la faisabilité de vente de crédits carbone par des ONG « humanitaires » (incompatibilités potentielles sur le timing pour la préparation, durée des projets sur plusieurs années, ressources humaines adaptées, bonnes méthodes, etc.).

Pourquoi vouloir s'intéresser à la finance carbone ?

- Parce que les ONG se posent la question : quelle serait la démarche éthique pour participer aux dynamiques en faveur de la décarbonation à l'échelle mondiale ?
Parce que les ONG veulent mobiliser en interne et réduire leur propre empreinte (incitatif) ;
Parce que les ONG veulent financer leur propre transition carbone interne, soit de *l'insetting* (sur modes de fonctionnement, comme par ex la réduction de l'empreinte de chaîne d'approvisionnement, digitalisation de formations, solarisation de bâtiments) ;
Parce que les ONG veulent trouver des moyens supplémentaires pour financer leurs activités qui ont aussi un impact positif sur la réduction de l'empreinte ;
Parce que les ONG veulent compenser leur empreinte carbone résiduelle

Quelles sont les durées de ce type de projets ?

- Pour les solutions fondées sur la nature :
 - Reforestation : projet de 40 ans selon Verra. Planète urgence a fait le choix de les mettre en œuvre sur 10 ans ; NB : les projets de déforestation évitée (type REDD+) représentent 25% des crédits carbone du marché volontaire (mais c'est complètement différent des projets de reforestation)
 - Mangrove : 40 ans ;

- Rénovation bâtiments : plus court, car les crédits s'appliquent dès que les économies sont prouvées ;
- Pour les projets d'efficacité énergétique (environ 10 % des CC mondiaux) : projet qui s'inscrit dans une méthodologie existante, durée des travaux peut être de quelques mois /années.
- Foyers cuisson améliorés sur 15 ans avec le standard de certification carbone Gold Standard, avec vérification possible tous les ans ou 2 ans (et donc financement à ce moment-là, en sachant que la méthodologie pour certifier prend 1 ou 2 ans) (15 ans = 5 ans renouvelables 2 fois)

Il est possible de valider une partie des crédits carbone au fur et à mesure (faire vérifier des crédits carbone au bout de 5 ans par exemple pour de la mangrove) au cours des années, et de toucher une partie des fonds en cours de projet.

NB : le GERES accompagne de acteurs locaux qui sont porteurs de crédits carbone et bénéficient après le départ du GERES de financement de leur activité.

NB : critique de l'approche sur la prise de risque par les acteurs locaux.

Quels sont les risques associés à ces projets ?

- ➔ Les ONG sont-elles capables de maintenir une présence sur les zones des projets pendant la durée de la certification ?

Les aléas climatiques (incendie, cyclone etc.) représentent un risque : ces aléas sont censés être pris en compte par la finance, avec un niveau de risque estimé, en diminuant le % de crédits carbone qui peuvent être vendus en raison du risque de « non-pérennité »/ « non permanence ». Il s'agit d'une mesure tampon afin de ne pas surestimer son impact et de rester conservateur. Planète Urgence met ainsi de coté 30% des impacts estimés au cas où surviendrait un aléa (incendie, maladie tuant les arbres, etc.).

Les conséquences de ces risques pour les ONG/porteurs de projets dépendent des conditions fixées dans le contrat (qui porte le risque entre lui et le financeur), des modalités de vente/paiements, et du choix de souscrire une assurance ou pas pour en diminuer les effets. Si le financeur prépaye un projet avant l'émission des crédits ou avant la mesure des impacts, il prend le risque que le projet n'atteigne pas ces impacts. En revanche, s'il achète des crédits déjà émis, il ne prend pas de risque, car ceux-ci ont déjà été vérifiés.

Il existe différentes options de vente :

- Vente ex ante (ou upfront) : le financeur prend le risque (et paie moins cher) car il ne connaît pas exactement le résultat du volume de CO₂e qui sera évité/séquestré ;
- Vente ex post (une fois certifiés) : une fois qu'ils sont déjà certifiés (au bout des environ 5/7 ans pour la mangrove/foret ou environ 3 ans sur un projet de foyers de cuisson améliorés)

Partage d'expérience de CARE :

L'ONG a auto-financé ses crédits carbone, en menant ses propres projets pour compenser son empreinte avec un courtier qui accompagne et prend en charge des risques, via la souscription par CARE d'un package « premium » qui comprend une assurance au cas où les réductions de CO₂e escomptées n'ont pas lieu.

CARE est passé par un organisme « non profit » néerlandais (*Fair Climate Fund*) qui gère les aspects techniques de certification. Il reste les risques à assumer pour CARE, mais ils peuvent se concentrer sur leur cœur de métier → Intérêt pour une démarche de financement de ses propres projets, avec les membres du réseau CARE qui ont préfinancé des crédits carbone 5 ans à l'avance (fond de réserve créé par CARE France depuis 2017 et alimenté par une taxe carbone interne sur les déplacements aériens, sur fond propres, à l'instar de ce que fait le Groupe URD – mais ce dernier achète en externe et à un prix carbone plus élevé)

NB : certains acteurs font du partage de risques (pré financement partiel), mais aucune approche n'est facile et sans risque.

Qu'est-ce que je suis en train d'apprendre sur la question ?

- ➔ Ces éléments posent la question de la pertinence du choix entre les crédits carbone et la philanthropie climatique (mais plus grosse manne financière sur les crédits carbone). Voir l'expérience de Planète Urgence en philanthropie climatique ;

Dans tous les cas, porter et vendre des crédits carbone (ou des certificats pour la philanthropie climatique) correspond à un travail complexe et long pour des organisations dont ce n'est pas le métier.

Qu'est-ce qui me manque pour répondre à la question ?

- Un travail de capitalisation des démarches d'organisation similaire.

4. Quelle est la place des communautés avec lesquelles nous travaillons dans les marchés carbone ? Comment les accompagner, ou non ?

A qui appartiennent les crédits carbone et à qui peuvent-ils bénéficier ?

- Les crédits carbone appartiennent initialement aux communautés. Par exemple avec la Voûte Nubienne, les crédits carbone appartiennent d'abord aux propriétaires de maisons qui les cèdent à l'association la Voûte Nubienne en échange de la prise en charge par l'association des maçons ; Le marché carbone volontaire est avant tout un marché sur lequel les prix fluctuent et où des acteurs peuvent donc spéculer. D'autres acteurs peuvent donc en profiter ; Outre l'impact des projets, il est possible, et dans certains cas obligatoires, de fixer une part des ventes (en % ou en montant) qui revient ensuite à la communauté (via le « *benefits sharing mechanism* »)
Voir aussi dans certains labels les « *carbon rights* »

Quelle est la question derrière la question ?

- Dans certains territoires – notamment là où il y a des mangroves et des forêts –, les populations sont de plus en plus confrontées à des propositions de projet pour générer des crédits carbone. Or, les communautés n'ont pas forcément les clés de compréhension sur ce qui leur est proposé. Et il arrive que les populations se fassent « avoir » (voir les scandales REDD+) → Est-ce qu'une ONG doit faire de l'information/sensibilisation des communautés à ce sujet ? Quels conseils leur donner si des acteurs viennent les démarcher ? Est-il pertinent pour une ONG de jouer le rôle d'intermédiaire/porteur de projet ?
La consultation des parties prenantes est incluse dans les processus de certification mais peut être très complexe (obligatoire à différents niveaux, à différents moments, etc.).

Y a-t-il un risque d'accapement des terres, que ce soit par des acteurs du Nord ou par des élites locales ?

- Correspond à une des principales critiques adressées au marché carbone volontaire. Plus généralement risque que les acteurs du Nord accapent les réductions des émissions des pays du Sud ;
Il y a donc des enjeux de gouvernance locale. Enjeu de représentativité (classique) :
Intérêt d'impliquer des acteurs du droit environnemental.
D'où l'intérêt de s'appuyer sur des acteurs de confiance.

EXERCICE 2 - PISTES POUR UNE DEMARCHE COLLECTIVE

Cet exercice n'a finalement pas pu être mené, faute de temps. Nous présentons néanmoins ci-dessous, pour éventuelle inspiration future, la manière dont l'exercice avait été pensé.

Un travail en format world café autour de deux sujets :

1. L'extension de la philanthropie climatique
2. Relation avec les bailleurs

1. L'EXTENSION DE LA PHILANTHROPHE CLIMATIQUE

- Elaboration d'une méthodologie commune : comment valoriser l'impact carbone de ses projets (comment développer d'autres méthodologies hors reforestation, quels sont les besoins ?) ?

- Critères de qualité pour les projets et pour les financeurs

2. RELATIONS AVEC LES BAILLEURS

Ce groupe devait traiter les trois sujets ci-dessous :

- Comment intégrer le coût de la contribution carbone dans les budgets des projets des ONG ?
- Quelle éligibilité des différentes formes de la finance carbone (crédits carbone mais aussi certificats d'impacts climatiques (philanthropie climatique) ?
- Comment la contribution carbone des bailleurs eux-mêmes pourraient venir en appui des projets portés par leurs ONG partenaires ?

CONCLUSION

Cet atelier a permis de mettre en lumière les dynamiques actuelles de la finance carbone dans la solidarité internationale et d'identifier les opportunités et défis liés à ces mécanismes. Les discussions ont révélé un intérêt croissant des ONG pour la finance carbone, non seulement comme levier de financement, mais aussi comme outil de réduction de leur propre empreinte carbone.

Les échanges ont permis d'explorer différentes approches, allant de la certification des crédits carbone à l'alternative de la philanthropie climatique, en passant par des mécanismes d'insetting. Plusieurs questionnements restent ouverts, notamment sur la complexité et le coût des processus de certification, l'impact réel des projets, ainsi que la nécessité d'un cadre éthique et de gouvernance clair pour garantir une juste répartition des bénéfices au sein des communautés concernées. Néanmoins, le cadre actuel de la compensation carbone, très bureaucratique et source de spéculation, semble pour l'instant peu favorable aux ONG en tant que porteuses de projets. Par ailleurs, il serait souhaitable que les potentiels acheteurs issus du secteur de l'aide internationale (UN, bailleurs mais aussi ONG qui souhaiteraient compenser leurs émissions de gaz à effet de serre) soient attentifs aussi bien à la qualité des projets financés qu'au coût de la certification. Quant aux autres systèmes, ils méritent encore d'être approfondis ou élargis à d'autres secteurs (par exemple le mécénat climatique ne porte aujourd'hui que sur les projets forestiers). Dans tous les cas, il s'agit de trouver le juste équilibre pour garantir des projets de bonne qualité socio-environnementale, grâce à un mécanisme de contrôle adapté et raisonnable.

Bien que l'exercice de structuration d'une démarche collective n'ait pas pu être réalisé, l'atelier a posé des bases et des relations inter-ONG pour poursuivre ces réflexions et envisager des collaborations futures entre les différentes parties prenantes. La prochaine étape devrait consister à approfondir les pistes évoquées et à renforcer les synergies entre les acteurs engagés dans cette transition vers une finance carbone plus éthique et adaptée aux enjeux du secteur humanitaire et du développement. Il semblerait notamment pertinent d'associer à la réflexion à la fois des ONG et des bailleurs de fonds pour poser les bases d'un mécanisme qui puisse être validé de part et d'autre.